FFR
LIGUE RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

GUIDE PRATIQUE LOISIR À PLAQUER

SOMMAIRE

FFR
LIGUE RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

1. ADMINISTRATIFS
Clubs & licences

2. MATCHS
Pratique mixte
Formules de pratiques
Terrain & qualification

3. ENTRAINER ET ARBITRER
Formations d’encadrement
Arbitrer : CAL

4. CONTACT
Contact élu en charge du loisir
Groupe whatsapp



ADMINISTRATIFS

CLUB

Il est essentiel d'enregistrer votre club sur Oval-e afin que votre activité soit officiellement répertoriée.

Ainsi, votre club sera visible dans les recherches sur le site de la Ligue.



LICENCES

Rappel d'âge d'éligibilité à la pratique :

- **18 ans révolus**

Pour les moins de 35 ans, un CM est valable 5 ans.
Pour les 35 ans et plus, un CM est valable 3 ans.

La licence rattachée à cette pratique est dénommée "rugby loisirs avec plaquage"

Il est possible de jouer dans n'importe quel club sans double licence.

La licence permet de jouer au rugby loisirs sans plaquage. En revanche, pas de rugby en compétitions possible.

MATCHS

PRATIQUE MIXTE

La mixité est autorisée dans le cadre de la pratique du Rugby Loisir avec plaquage, selon les règles du jeu adoptées par l'instance dirigeante compétente de la FFR.

Les règles dans la pratique mixte sont les suivantes :

Plaquage

- ***Plaquage autorisé uniquement entre deux personnes du même sexe***
- ***Toucher + 2 secondes entre deux personnes de sexe opposé autorisé***
- ***Un joueur est autorisé à plaquer un adversaire porteur du ballon en le ceinturant à l'aide des deux bras, de la taille jusqu'aux pieds***
- ***Plaquage à deux en simultané interdit***
- ***Le porteur du ballon ne doit pas projeter son buste vers l'avant au moment du contact***
- ***Blocage du haut du corps interdit***

Chasubles

- ***Il faut 1 couleur de chasubles pour identifier les filles dans chaque équipe. La nécessité d'avoir 4 couleurs de chasubles et donc indispensable (2 par équipe)***

FORMULES DE PRATIQUE

Pour répondre aux besoins et aux préférences variés des équipes de rugby loisir, tout en encourageant la compétition et la convivialité, nous proposons une diversité de formules de pratique :

Saison régulière :

Liberté pour chaque équipe d'établir son propre calendrier de rencontres en fonction de ses disponibilités, sélectionner ses adversaires et le nombre de rencontres souhaitées. En page suivante, vous trouverez plus d'informations à ce sujet.

Organisation de tournois spécifiques :

Mettre en place des plateaux de rugby spécialement dédiés aux joueurs de plus de 35 ans, offrant ainsi une alternative attrayante pour les joueurs seniors qui souhaitent continuer à pratiquer le rugby ou des tournois par département. Un formulaire de déclaration de tournoi est à remplir, disponible sur le site de la Ligue et adresser par mail à 2012m@ffr.fr

Grande journée du loisirs à plaquer :

Pour terminer la saison, une journée de jeu est organisée par la Ligue afin de passer un moment tous ensemble dans un esprit convivial et bon enfant.

RENCONTRE : SAISON RÉGULIÈRE

Procédure Oval-E

Afin de pouvoir effectuer votre match, l'inscription sur Oval-e est nécessaire. Cette déclaration est à faire dans "Demande matchs amicaux".

Accord du club adverse

La validation du club qui se déplace est essentiel. Sans accord validé sur Oval-e de la part du club auquel vous vous opposez, la ligue n'approuvera pas votre match. D'où l'importance de bien communiquer entre vous !

Accord de la ligue

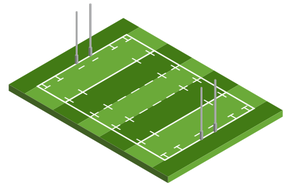
La dernière étape est l'accord sur le site Oval-e de la ligue. Sans accord, le match ne pourra pas avoir lieu pour des raisons d'assurances. Un mail automatique est adressé aux deux équipes pour confirmer la validation.

Feuille de match

Une feuille de match est à établir et à adresser à l'adresse mail de la ligue : 2012m@ffr.fr après la rencontre.

Pour le bon déroulement des matchs, nous vous conseillons de nommer un référent de match à qui pourra s'adresser l'équipe adverse pour toutes les questions qui adviendraient.

STRUCTURE D’ACCUEIL



Terrain

Il est conseillé de vérifier la qualification de son terrain pour l’accueil des rencontres.
Dans la pratique du rugby à XV loisirs la catégorie D est nécessaire. Pour la catégorie D, il faut respecter 89 mètres de longueur, 60 mètres de largueur avec la même longueur pour les en-buts.

Vestiaires

Les vestiaires des joueurs et des arbitres doivent obligatoirement être situés dans l'enceinte sportive. L'accès aux vestiaires sera, dans toute la mesure du possible, protégé avec un tunnel ou un couloir grillagé.
Pour les joueurs, 2 vestiaires avec 2 salles de douches est exigés. Attention, en cas d’accueil d’équipe mixte, un vestiaire supplémentaire sera demandé.
Par ailleurs, les arbitres et juges de touche doivent disposer de vestiaires situés le plus près possible de l'entrée du terrain.

La procédure pour qualifier une enceinte sportive

Les demandes de qualification doivent être adressées par l’association ou la collectivité à la C.R.Q.E.S des pays de la Loire (Commission Régionale des Qualifications des Enceintes Sportives). Les demandes doivent comprendre plusieurs documents (en double exemplaire) : un formulaire descriptif de l'enceinte (terrain, vestiaires, tribunes…) et divers plans (plan d'ensemble des installations, plan détaillé de la zone de jeu, plan des vestiaires et des tribunes…). Avec un dossier complet, il faut compter quelques jours avant d'obtenir la réponse. Chaque qualification est valable pour une durée maximale de 10 ans.

ENTRAINER ET ARBITRER

FORMATION ENCADREMENT

Brevet Fédéral

- **Optimisation**
- **Performance**

Inscriptions auprès de la Ligue

Equivalence possible avec

CQP
Technicien de rugby

BPJEPS

Inscriptions auprès de l’Institut National Emploi Formation de la FFR

SOIRÉE SÉCURITÉ

Pour une meilleure compréhension des règles du rugby loisir à plaquer, la Ligue organise deux fois par an des soirées Sécurité en Pays de la Loire.

Animées par les Conseillers Techniques de Club (CTC), ces rencontres permettent d'échanger et d'assimiler les règles en situation de jeu.

ARBITRAGE

Le CAL Rugby loisirs (Capacitaire Arbitrage Loisir) est une formation en ligne proposée par la FFR. Elle est spécialement conçue pour celles et ceux qui souhaitent devenir arbitres en rugby loisirs à plaquer. Cette certification est obligatoire pour arbitrer un match.

Objectif

- Former des arbitres bénévoles dans les clubs
- Pour plus de fluidité et de cohésion dans le jeu

Pour qui ?

- Les licencié.e.s
- Les bénévoles ou encadrants de clubs

Certification

Délivrée pour un an après validation du passage du test

SOIRÉE ARBITRAGE

La Ligue organise des soirées « Arbitrage » deux fois par an. Les sessions seront déployées sur deux lieux différents du territoire pour en assurer l'accessibilité.

Ces événements, animés par la commission d'arbitrage de la Ligue, offrent l'occasion de se retrouver sur le terrain pour expliquer les règles en situation de jeu.

De plus, le réseau des arbitres de club confirmés, qui sont des experts formés pour accompagner les clubs, peut également contribuer à ces soirées.

Il est mis en place un groupe WhatsApp pour les arbitres ayant obtenus leurs certifications. Deux arbitres officiels sont en appui pour échanger sur les règles au besoin.

CONTACT

Élu nouvelles pratiques
Tony BOURLIER
tbourlier@paysdelaloire-rugby.fr
06 83 02 68 47

Loisir à plaquer - Ligue Pays de la Loire de Rugby

FFR
LIGUE RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE